

# LE DICTIONNAIRE

Voici un exemple d'article de dictionnaire :

Odorat, [odora] n.m (lat : odoratus) sens par lequel on perçoit les odeurs , avoir l'odorat fin.

Règle : Le dictionnaire nous apporte des renseignements sur :

- Le sens ou la définition du mot. (Il peut y en avoir plusieurs, on les numérote 1, 2, 3 ...)
- La nature du mot ( souvent sous forme abrégée : ici n veut dire nom).
- L'origine : latine ou grecque le plus souvent mais les emprunts à d'autres langues sont nombreux.
- Le genre, le nombre : ici m est l'abréviation de masculin.
- La prononciation
- L'orthographe
- les expressions couramment utilisées avec ce mot.

## Utiliser un dictionnaire

Dans un dictionnaire, les mots sont rangés dans l'ordre alphabétique. Le premier et le dernier mot d'une double page s'appellent des mots repères.

**Attention**, dans un dictionnaire, les verbes apparaissent à l'infinitif. Les noms et adjectifs sont au masculin singulier.

## Les abréviations

*Voici les abréviations les plus courantes que tu peux trouver dans un dictionnaire.*

**Adj** : adjectif

**adv** : adverbe

**v** : verbe

**Fam** : familier

**Pre** : préposition

**conj** : conjonction

**sing** : singulier

**Interj** : interjection

**pron** : pronom

**syn** : synonyme

**N** : nom

**pl** : pluriel

**invar** : invariable

**contr** : contraire

## LES DIFFERENTS TYPES DE DICTIONNAIRES

Selon le type de renseignements que l'on cherche sur un mot, il existe plusieurs types de dictionnaires.

- Le dictionnaire des noms propres : qui donne la biographie de personnalités célèbres ou historiques
- Le dictionnaire des synonymes : qui donne pour chaque mot cherché d'autres mots de sens similaires
- Le dictionnaire encyclopédique : qui détaille davantage chaque mot ou chaque entrée
- Le dictionnaire bilingue : qui traduit le mot d'une langue à une autre
- Le dictionnaire étymologique : qui donne l'origine du mot.